

En Belgique, un quartier de cabanes et de roulottes depuis cinquante ans

16 janvier 2019 / Romane Dubrulle (Silence)



À moins d'un kilomètre du centre-ville de Louvain-la-Neuve, en Belgique, le quartier alternatif de la Baraque offre un havre de paix et de simplicité, guidé par l'habitat léger et la vie en collectivité.

-
- *Louvain-la-Neuve (Belgique), reportage*

Son histoire remonte à la fin des années 1960, lorsque sur fond de tension entre la Flandre et la Wallonie, l'Université catholique de Louvain (UCL) a décidé de construire une ville nouvelle afin d'accueillir l'entité francophone de l'Université. La Baraque était alors un hameau de la commune d'Ottignies habité par 77 personnes sur le point d'être expulsées.

La résistance s'est organisée, des étudiant·es en architecture, souhaitant se réappropriier leur habitat, ont gonflé ses rangs. Rapidement, une trentaine de personnes se sont installées dans le quartier dans des habitats légers : des roulottes, des serres, des bus, des dômes et des cabanes ont été aménagés collectivement. Les terrains appartenaient à l'UCL et la faculté d'architecture a accepté de parrainer l'expérience, ce qui a permis aux « squatteu·ses » d'être toléré·es.



Aujourd'hui, 134 « Baraqués » [1] vivent dans ces petites maisons qui détonnent de leurs voisines de brique. On se déplace entre les trois sous-quartiers — les Bulles, le Jardin et le Talus — par de petits chemins sinueux, où tout véhicule motorisé est proscrit. Aucune clôture ne délimite les espaces, à chacun·e de savoir respecter celui de ses voisin·es. Le quartier est fondé sur l'autoconstruction et l'autogestion. « C'est le droit à un habitat choisi qui est défendu au quotidien », explique Anaïs, habitante, ethnologue et chercheuse indépendante.

« Il y a une chaude solidarité ici, j'ai toujours la sensation que je peux aller chez mes voisins quand je veux »

Laurence habite le quartier avec sa fille depuis un peu plus de huit ans, elle ne regrette pas son choix, malgré les difficultés. « Six ans de travaux ont été nécessaires pour retaper la roulotte, raconte-t-elle, nous nous sommes installées en hiver, l'eau était gelée. Je me suis posé des questions sur mon choix, je venais d'un logement social avec tout le confort. » La gaieté de sa fille la reconforte, elle, si fière de raconter à l'école qu'elle s'est lavée avec de la neige fondue !

Laurence est rassurée de voir le feu en hiver, de retrouver les éléments. Habiter léger, « c'est une énergie de dingue pour un confort minime », témoigne-t-elle. Pourtant, avoir des toilettes sèches ou un compost fait partie des choses qui donnent du sens à sa vie, « des choses basiques, évidentes, qui m'ont donné des repères ». Laurence est aussi heureuse de savoir qu'elle peut repartir facilement avec sa roulotte. « Peut-être qu'à travers ces fenêtres, je verrai la montagne ou la mer », rêve-t-elle.



L'habitat léger nécessite peu de moyens financiers. Les habitant·es du quartier estiment le prix de leur habitation à 122 euros le mètre carré en moyenne, soit un montant de 20 à 40 fois inférieur à une habitation plus traditionnelle. Le contrôle du quartier sur les ventes permet de résister à la spéculation. Le coût de la main-d'œuvre ne peut ainsi être pris en compte dans le prix de vente d'une habitation, même si les travaux sont réalisés par un tiers. L'autoconstruction demeure cependant la norme et reste l'un des principaux intérêts de l'habitat léger.

Ce type d'habitat est une évidence pour Smerf, qui a fait ce choix il y a plus de 25 ans. *« Il y a des gens qui ne veulent pas passer leur vie à payer leur logement. Je ne comprends pas très bien cette maladie du bipède qui veut se faire du blé avec sa niche. »* Comme Laurence, Smerf est capable de réparer sa maison, une fuite, de faire son bois de chauffage... *« J'habite dans rien et ça me rassure »*, confie-t-il.

Un autre aspect le rassure : le collectif. *« Il y a une chaude solidarité ici, j'ai toujours la sensation que je peux aller chez mes voisins quand je veux, je ne suis pas seul. »* Smerf habite les Bulles. Quatre adultes et un enfant logent dans des dômes et partagent la cuisine et la salle de bain. Certains repas sont pris ensemble, un moment clé pour discuter et prendre les décisions de manière collective.



Cette manière d'habiter avec un autre modèle d'organisation que la cellule familiale a attiré Vincent, lui aussi habitant des Bulles. Il s'est installé dans une « démarche personnelle. J'avais envie d'insuffler de l'expérimentation dans ma vie et de la proposer à la société, sans prétention ». Il explique que l'aspect collectif « est réduit à des points : le repas du soir et quelquefois le midi. On a passé les étapes du tout collectif, et ce qui révèle que ça marche, c'est qu'on ne s'engueule jamais pour la vaisselle ! »

Dans l'ensemble du quartier, « le fonctionnement collectif n'existe plus vraiment que dans les prises de décisions, concernant l'urbanisme principalement, explique Vincent. Mais les réunions de grand quartier ne sont pas régulières, et sont les seuls moments collectifs formels ». Quelques chantiers participatifs s'organisent ici ou là, mais un sentiment de montée de l'individualisme accompagnant un niveau de confort plus élevé se fait sentir. Vincent rappelle que la Baraque est un quartier urbain, par la proximité du centre-ville, de l'autoroute et de la gare, et par le mode de vie de ses habitant·es. La plupart travaillent et manquent parfois de temps pour la vie en communauté.

Toutefois, les réunions de grand quartier sont pour lui « des moments magiques » qui rassemblent habitant·es du quartier alternatif et du quartier élargi de la Baraque. « On donne des réponses bien plus profondes aux problèmes, des idées de dingues ressortent. En défendant nos petites maisons, on a un rayonnement vers l'extérieur. » Selon Vincent, le quartier pourrait servir de modèle. « On a une densité équivalente mais elle n'est pas ressentie grâce au paysage et on a le sentiment d'être plus proche de la nature. La biodiversité est mieux préservée et l'absorption des eaux bien plus importante. »

« J'ai peur que le quartier vieillisse, qu'il soit rattrapé par la maladie de l'individualisme »

Pourtant, tout autour, la ville tentaculaire s'étend. Louvain-la-Neuve est en pleine expansion, des entreprises s'installent, le développement commercial est intense. Un parking souterrain de 3.000 places est actuellement en construction, le plus grand du Benelux. Au-dessus, sur deux étages, un quartier résidentiel est en projet, présenté comme écologique... et dont le prix avoisinerait 4.000 euros le mètre carré. Un réel « défi de voisinage », selon Anaïs.



Certain·es habitant·es du Talus ont été expulsé·es en prévision du chantier, d'autres, comme Laurence, sentent le sol trembler sous les bulldozers. Celle-ci est cependant contente de savoir qu'elle peut partir avec sa roulotte si « *c'est trop* ». De son hamac, elle aperçoit les enseignes Zara et H&M du centre commercial qui s'étale sur un tiers du centre-ville. « *On résiste à quelque chose mais la paroi rétrécit, témoigne-t-elle, on est menacés par un système qui est en train de se casser la gueule. Ça me rappelle que je ne me suis pas trompée.* »

Les inquiétudes sont palpables aussi chez Vincent, « *j'ai peur que le quartier vieillisse, qu'il soit rattrapé par le contexte extérieur, par la maladie de l'individualisme. Ça a déjà commencé, il y a un mouvement général du quartier vers un embourgeoisement, les disparités sociales sont gigantesques. Avant, c'étaient des étudiants, utopistes, avec une forte créativité, aujourd'hui, elle est moins spontanée. On a parfois des belles maisons ici, avec des habitants qui veulent se sécuriser et sont donc moins enclins à se battre* ».



La sécurité et la stabilité sont des questions récurrentes dans le quartier. Bien que la zone soit reconnue en tant que « zone expérimentale d'habitat alternatif », aucune législation ne protège ses habitant·es, « *squat reconnu mais squat quand même* », s'exclame Smerf. Ce dernier travaille sur les questions de l'habitat léger et se bat pour sa reconnaissance dans un cadre souple. La complexité réside dans la définition de l'habitat léger et la prise en compte de l'ensemble de ses spécificités.

D'autre part, l'UCL souhaite que le quartier se forme en fondation afin d'avoir « *un interlocuteur unique et de rationaliser les rapports de force* », explique-t-il. Il y a « *une volonté réelle de nous instituer, alors que pour le moment nous sommes une savonnette, c'est une force. L'oral fait le quartier, sinon ce sont les notaires qui écrivent... pour ceux capables de les lire...* »

Dans le quartier, les avis divergent sur les questions de régularisation et d'institutionnalisation. Laurence ne se sent pas atteinte personnellement, la régularisation n'est pas nécessaire selon elle, « *le bordel est intéressant* ». Ce qui pourrait cependant l'être aussi serait « *une régularisation qui permettrait d'élargir le cadre, raisonne-t-elle, et d'ainsi développer ce mode de vie* ». Un avis partagé par Smerf, qui ajoute qu'il « *n'est pas tenable pour tout le monde de vivre dans l'insécurité juridique* ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- *Mémoire pour une reconnaissance sociale et réglementaire de l'habitat léger*, Réseau brabançon pour le droit au logement (RBSL), 2016 ;
- « Des normes d'"habiter" questionnées : le Quartier de la Baraque », Anaïs Angéras, dans Costes L., *Habiter. Ou vivre autrement ?*, Socio-Anthropologie n° 32, publications de la Sorbonne, 2015, 228 p., 18 € ;
- *La Baraque, Un quartier alternatif vu par ses habitants*, Josse Derbaix et un groupe d'habitant·es, 2006.

[1] En Wallonie, un *baraki* est à l'origine une personne considérée comme grossière vivant dans une maison délabrée, à l'écart de la norme. Une appellation reprise avec malice par les habitant·es de la baraque, cette fois avec un « q ».

Lire aussi : VIDÉO - Hommage aux cabanes, symboles de la Zad de Notre-Dame-des-Landes

Source et photos : Article transmis amicalement à *Reporterre* par *Silence*.



- Emplacement : Accueil > Editorial > Alternative >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/En-Belgique-un-quartier-de-cabanes-et-roulottes-depuis-cinquante-ans>